

BULLETIN D'ADHESION ASSOCIATION SOLIDARITE ET TOLERANCE

Rue de l'Éperon
86200 LOUDUN
@ solidaritetolerance@lycee-guychauvet.fr
☎ 05 49 98 17 51

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 et a pour objet :

- D'organiser des rencontres cinématographiques annuelles à destination des lycéens, collégiens et écoliers ainsi que du public du pays loudunais ;
- De proposer des activités culturelles autour du cinéma, notamment en matière d'image, de son, d'écriture de scénario et de techniques ;
- De contribuer à la diffusion de la culture artistique et à la sensibilisation du public aux enjeux humanistes.

Je souhaite soutenir l'association Solidarité et Tolérance en y adhérant : je complète le bulletin d'adhésion que je renvoie par mail ou voie postale ou que je dépose directement à l'accueil du lycée Guy Chauvet.



Nom* : _____ Prénom : _____ Classe (si élève ou étudiant) : _____
Adresse postale : _____

Mail : _____

Signature : _____

L'assemblée générale a fixé un montant de cotisation à partir de 5 euros (et 2 euros pour les étudiants et élèves du lycée Guy Chauvet).

Je règle par :

- Chèque à l'ordre de l'association solidarité et tolérance
- Espèces
- Par virement bancaire Iban : FR76 1940 6000 1867 2023 4691 718 Code BIC : AGRIFRPP894
- En ligne via l'application Yapla <https://association-solidarite-et-tolerance.s2.yapla.com/fr/event-49141> ou en scannant le QR Code



Reçu association

Nom : _____ Prénom : _____

A versé le montant de : _____ pour adhérer à l'association solidarité tolérance.

* En vertu de la loi numéro 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, l'association Solidarité et Tolérance s'engage à ne pas utiliser les informations de l'adhérent à des fins commerciales ou à les céder à des tiers. L'adhérent dispose par ailleurs d'un droit de regard par rapport à ses informations personnelles